

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vienne, le 5 juillet 2022

MUSÉE D'HISTOIRE DE VIENNE : LE COUP D'ENVOI EST DONNÉ

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et le Maire de Vienne, Thierry Kovacs, ont visité hier après-midi le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement du futur musée départemental par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Ces premiers sondages menés au Musée archéologique Saint-Pierre sont un préalable à la construction du futur musée d'histoire.

Le 12^e Musée départemental : un patrimoine exceptionnel

La Ville de Vienne nourrissait et portait le projet de créer un musée en plein cœur de son centre-ville depuis plusieurs années. Convaincu de son intérêt et de son attrait, le Département lui a proposé de concrétiser ce projet, et de donner ainsi naissance au 12^e musée départemental en Isère. Avec le diagnostic archéologique qui a débuté le mois dernier, le coup d'envoi de ce projet ambitieux est donné.

Le futur musée s'étendra sur 4000m² au sol comprenant les tènements des anciennes églises Saint-Pierre et Saint-Georges, et de la maison dite Boullu. L'ancienne abbaye Saint-Pierre, avec sa nécropole, est une des plus anciennes églises encore en élévation de France (VI^e-XII^e siècle). Elle fut aussi le premier musée de la ville.

Le nouveau musée départemental permettra donc de révéler ce patrimoine exceptionnel et son histoire : mise en valeur des deux anciennes églises, de la salle capitulaire, restitution des volumes d'une partie du cloître... Avec un accès principal sur la Place Saint Pierre et un accès secondaire conservé par le portail de la rue Boson, le Musée d'histoire de Vienne racontera l'histoire de la ville et du territoire. Il créera un nouveau « récit » commun à partir des collections, qui permettra d'interroger et de comprendre l'histoire urbaine, ce qui « fait ville », ce « qui fait société » grâce à une lecture nouvelle des œuvres, objets et sites. Des œuvres et des objets qui seront rassemblés sur un même site, alors qu'ils font actuellement partie des collections des différents musées de Vienne (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Musée Cloître Saint-André-le-Bas, Musée archéologique Saint-Pierre, Théâtre Antique)

Il présentera un parcours permanent de 1900m² chrono thématique : introduction, préhistoire, antiquité (Allobroges, gallo-romain), Moyen-âge (en phase avec le bâtiment), de la Renaissance à la Révolution, la période industrielle et contemporaine. Le parcours permanent sera une bonne alchimie entre collections et dispositifs numériques pour immerger le visiteur dans l'histoire de la ville. Deux espaces d'exposition temporaire permettront également de présenter la diversité des collections du musée des Beaux-Arts et des expositions temporaires multithématiques. Le musée disposera également de toutes les fonctions d'un musée moderne : accueil, boutique, jardins, salon de thé, salles de conférence, deux salles pédagogiques... Au total, il s'étendra sur 3500m² de surface utile.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

64 candidatures d'architectes

Suite au concours d'architecture lancé à la mi-avril et qui prenait fin le 24 juin dernier, 64 candidatures ont été déposées. La première phase d'analyse des candidatures a débuté et le jury se réunira fin septembre. Au cours de ce jury, 4 équipes seront désignées et invitées à remettre une offre sur esquisse. L'équipe définitive devrait être connue au printemps 2023.

Calendrier prévisionnel

- Hiver 2022 : vote de la convention cadre par la Ville et le Département
- Février-mars 2022 : Approbation à l'unanimité de la Convention-cadre par le Conseil municipal de la Ville de Vienne (7 février 2022) et par l'Assemblée départementale du Département de l'Isère (17 mars).
- Début mai 2022 : Lancement du concours d'architectes (maitrise d'œuvre)
- Juin 2022 : Prise de poste de Julie Chevaillier, responsable du Musée
- **Juin-juillet 2022 : Réalisation du diagnostic archéologique**
- Fin 2022-début 2023 : Transfert des collections du musée Saint-Pierre dans les réserves de la Ville
- 2023 : Travaux archéologiques
- Printemps 2023 : Désignation de la maitrise d'œuvre
- 2024 : Début des travaux de restauration « Monument historique »
- Printemps 2025 : début des travaux de construction
- Fin 2027 : Ouverture du musée

« Ce diagnostic archéologique est le premier pas concret vers la construction du musée. Rien n'est encore visible mais tout est à imaginer, et c'est passionnant. Le Musée d'histoire de Vienne, 12^{ème} musée départemental, sera une pièce maîtresse du rayonnement de Vienne et du Nord-Isère. Il viendra en appui et complémentarité de la découverte des monuments de la ville, et du Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal. Les musées départementaux sont très nombreux au sud de l'Isère. Celui-ci sera le flambeau des musées en nord Isère. La cohésion territoriale passe aussi par la culture et son rayonnement », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Je tiens à remercier à nouveau Jean-Pierre Barbier et le Département pour leur engagement à voir se concrétiser ce 12^e musée départemental que sera le Musée d'Histoire de Vienne. Nous avons la chance à Vienne d'avoir une histoire exceptionnelle, plus de deux fois millénaire, qui aura enfin la chance de se dévoiler pleinement aux visiteurs dans ce Musée. Les premiers coups de pelle donnés dans le cadre des fouilles sont, enfin, une première concrétisation d'années de travail de la municipalité, pour un projet attendu par les Viennoises et les Viennois depuis plus de 30 ans », indique Thierry Kovacs, Maire de Vienne.

Contact presse

Claire Martin
Claire.martin@isere.fr – 06 86 69 98 01